Master Science politique Parcours Gouvernance et politiques urbaines alternatives (Altervilles)

Diplôme Master
Domaine d'étude Droit, Economie, Gestion
Parcours Gouvernance et politiques urbaines alternatives (Altervilles)

Objectifs

Le parcours « Gouvernance et politiques urbaines alternatives -Altervilles- » de la mention de master Science politique vise à **former des professionnels des stratégies et des politiques urbaines ayant une approche globale des problématiques des villes et des territoires urbanisés, ainsi qu'une considération pour la singularité de leurs configurations.**

Dans le **contexte de l'urbain anthropocène**, les défis que doivent relever les acteurs du gouvernement et de la fabrique des villes et des métropoles, qu'ils soient publics, privés, institutionnels, associatifs, collectifs, relevant de différents domaines d'activités et / ou de réflexion, sont nombreux et cruciaux.

> Toutes les villes et métropoles doivent-elles se développer selon les mêmes modèles voire adopter les **mêmes politiques et stratégies urbaines stéréotypées, dominées par les seules logiques d'attractivité**?
> Comment **accompagner les villes et métropoles ayant des ressources qui ne sont pas constituées en « opportunités » par les acteurs de la production urbaine**?
> Sur quels **leviers** agir pour des **villes justes et des politiques urbaines inclusives**?
> Peut-on contribuer **à inventer des politiques urbaines alternatives**, élaborées et conduites dans une perspective *bottom-up*, qui cherchent à promouvoir le droit à la ville, la justice sociale et environnementale, sans se laisser submerger par les strictes logiques marchandes ?

Le programme scientifique et pédagogique de la formation s'appuie sur des travaux d'académiques reconnus et des réflexions de nombreux praticiens qui partagent la conviction que les ressources urbaines des « villes intermédiaires », moins visibles et moins valorisées que celles des villes qui « marchent », et plus souvent appréhendées et analysées en termes de dysfonctionnements, constituent des ressorts incontournables des politiques de développement et de gouvernement urbain tout en permettant aussi de les refonder.

La formation met ainsi en œuvre les **objectifs suivants** :

> Doter les étudiant·es d'une solide culture concernant les logiques économiques, sociales, politiques, environnementales qui sous-tendent le gouvernement et la production des villes et des territoires urbanisés contemporains, d'une connaissance fine des acteurs et de leurs capacités d'action et d'une sensibilité aux singularités des trajectoires urbaines.
> Mettre les étudiant·es en capacité de mobiliser ses connaissances et de les décliner dans une variété de secteurs de la production et du gouvernement des villes.
> Faire bénéficier les étudiant·es d'une culture internationale en prenant au sérieux le fait urbain généralisé, ses moteurs économiques en contexte de mondialisation et ses enjeux en termes de gouvernance et de droit à la ville.
> Former des professionnels des politiques urbaines en prenant en compte les villes aux trajectoires fragiles, mal classées voire déclassées dans la division économique et sociale mondiale.
> Développer une formation « par les alternatives » en sensibilisant les étudiant.es à la variété des situations, des ressources disponibles et des options politiques et techniques pour répondre aux besoins des populations urbaines.

> Mettre en œuvre une démarche de formation par la recherche et par la mobilisation des travaux scientifiques existants, notamment ceux relevant de la « nouvelle critique urbaine ».

Pour qui ?

Public visé

Le parcours « Gouvernance et politiques urbaines alternatives (Altervilles » du master mention « Science politique » est ouvert aux étudiant·es titulaires :

> D'une licence en sciences humaines et sociales d'une université française (science politique, sociologie, sciences sociales, histoire, anthropologie, ethnologie, psychologie, géographie, droit).
> D'un « premier cycle » d'un Institut d'Etudes Politiques (IEP).
> D'un diplôme de premier cycle d'une université hors France dont l'équivalence est à l'appréciation de la commission pédagogique.

Conditions d'admission

L'accès au master « Altervilles » est soumis à l'examen du dossier du candidat par une commission pédagogique, possiblement assorti d'un entretien oral (facultatif donc).

Les attendus pour un recrutement en M1 :

> Témoigner d'un intérêt pour les enjeux urbains et les politiques urbaines (les engagements citoyens et/ou associatifs dans ce domaine seront valorisés)
> Disposer d'une formation reconnue de niveau du grade de licence ou équivalent incluant des enseignements significatifs en sciences sociales et politiques, inscrits dans une approche territorialisée ;
> Être en capacité de s'investir, de travailler en groupe pluridisciplinaire et faire preuve d'une bonne maitrise de l'expression écrite et orale, y compris en langue anglaise.
> Connaitre la formation et proposer un projet cohérent sur des questions de gouvernance et de politiques urbaines.

L'accès au master « Altervilles » peut éventuellement s'effectuer directement en M2 : les étudiant·es concerné·es sont alors titulaires d'un M1 (université française ou internationale) ou d'une quatrième année d'un institut d'études politiques dans le cadre d'une procédure spécifique dite de « mutualisation »).

Les inscriptions peuvent s'effectuer au titre de la formation initiale ou de la formation continue.

Candidatez au master
> Préparer sa candidature en Master
> Modalités de candidature

Et après ?

Débouchés

Des postes dans des secteurs divers des politiques urbaines, souvent en situation transversale, dans des fonctions d'observation / analyse, d'expertise, d'évaluation, de médiation, d'animation, de prospective, de l'aide à la décision voire de soutien aux élu·es, de construction de réseaux, de participation, etc..

> Postes dans les administrations centrales ou déconcentrées, dans les collectivités territoriales, les organismes publics ou parapublics, les associations, les agences d'urbanisme, les cabinets d'élu·es, etc.
> Chargé·es d'étude, chargé·es de mission
> Consultant·es en cabinet de conseil
> Doctorat

Programme

Master 1

Cours fondamentaux sur les villes et les politiques urbaines, séminaire de recherche, voyage d'études, projets collectifs (travaux en groupes en réponse à des commandes émanant de collectivités locales, d'agences d'urbanisme, d'associations ou d'entreprises), séminaires de professionnalisation.

Master 2

Ateliers thématiques et professionnalisants (praticien/recherche) sur les politiques urbaines et leurs alternatives, atelier interformations (une semaine en mode « atelier pluridisciplinaire sur commande » avec trois autres formations de niveau master), stage long (cinq mois minimum) ou séjour de mobilité académique à l'international dans une université partenaire.

Programme des enseignements

Equipe pédagogique

Retrouvez toute l'équipe pédagogique

Contact

Responsable(s)

Aisling HEALY
UJM - DEPT
aisling.healy @ univ-st-etienne.fr

Christelle MOREL-JOURNEL
UJM - DEPT
christelle.morel.journel @ univ-st-etienne.fr

Contact(s) scolarité

Scolarité DEPT
dept@univ-st-etienne.fr